

ABONNEMENT

Par année \$2.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.50
Edition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne 10.00
Tous les jours 6.00
Trois fois par semaine 6.00
Une fois la semaine 6.00

Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50
La Société de Publicité,
Propriétaire.

Réunion DES Comités

M. CORMIER,
A HULL,

Tous les Mardi et Vendredi
soirs à 7.30 hrs P. M.

Salle Durocher, Rue Brewery.

Tous les conservateurs sont cordialement
invités. Il y aura des discours à chaque
réunion par des orateurs distingués.

LE CANADA

Ottawa, 13 Octobre 1886

TOUS A L'ŒUVRE

Ce n'est plus le temps des
cours mais celui de l'action.
Que tous et chacun des amis
du parti conservateur fassent
demain leur devoir de citoyen en
allant enregistrer leur vote en fa-
veur du candidat conservateur.

Que non seulement ils y aillent
eux-mêmes, et à bonne heure dans
la journée, ce qui est très impor-
tant, mais qu'ils conduisent leurs
amis aux polls, leur rappelant au
moment du vote les raisons qui
doivent les engager à voter pour le
candidat ministériel.

Que chacun se rappelle que le
pays n'est prospère qu'en autant
que nous avons un bon gouver-
nement, et que ce bon gouvernement
nous l'avons dans MM. Ross et
Taillon, qui ont rétabli l'équilibre
dans les finances du pays, accordé
le transfert du chef-leu à Hull;
donné une forte souscription en
faveur des incendiés et aidé géné-
reusement la colonisation dans le
comté d'Ottawa.

Rappelons nous aussi que le gou-
vernement Ross Taillon va sortir
victorieux des élections avec une
forte majorité et qu'il est de notre
intérêt d'envoyer un député pour
le soutenir. Or celui des deux can-
didats qui se présente pour soutenir
le gouvernement Ross Taillon c'est
M. Cormier.

M. Rochon se présente pour sou-
tenir M. Mercier celui-là même qui
nous a donné un déficit de \$672,000
en 1878 et dont les amis, lorsqu'ils
ont été au pouvoir à Ottawa, ont
causé la ruine et la misère partout.
Si nous ne voulons pas revenir aux
jours où les ouvriers ne gagnaient
que 50 cents par jour et vivaient de
soupe au coin des rues, votons
pour M. Cormier, le candidat des
ouvriers et qui saura leur faire ren-
dre justice en chambre.

Soyons tous à l'œuvre deman.

LES LIBÉRAUX EN DEROUTE

Messieurs les libéraux viennent
de remporter deux superbes vestes
des assemblées qui ont été tenues,
lundi soir à la Pêche et hier soir à
Buckingham. Dans ces deux assem-
blées, appelées par les libéraux, les
deux partis étaient représentés. A
l'assemblée de la Pêche, après les
discours terminés, le président, M
Stevenson, qui est maire de l'en-
droit, demanda la division de l'as-
semblée. Trois seulement dans
toute l'assemblée, composée de 200
personnes, se rangèrent du côté de
M. Rochon; tous les autres passè-
rent du côté de M. Cormier.

A Buckingham, hier soir, les ora-
teurs furent MM J. K. Stewart, J.
Hawke et C. Devlin, en faveur de
M. Rochon; et MM. Mackintosh,
MacDougal, H. Aylen et J. K. Foran
pour M. Cormier. C'est dire que la

partie n'était pas égale. MM. Mac-
kintosh et MacDougal ont prononcé
là les discours les plus éloquents de
la campagne, et l'assemblée s'est
prononcée presque unanimement en
faveur de M. Cormier. M. Mackin-
tosh a été reconduit en triomphe à
son hôtel.

LA CORDE DE PENDU.

M. le docteur Marsan, de Lévis,
écrit aux journaux rouges qui l'a-
vaient accusé de ne pas favoriser
M. Roy, le candidat du gouverne-
ment, qu'il fait don et cession de la
corde de pendu à ceux qui agitent
la question Riel, car elle n'est d'au-
cune utilité pour procurer le pain
de la famille à qui que ce soit.

RIEL ET LES ROUGES

Nous avons plusieurs fois déjà
accusé les rouges d'hypocrisie à
l'égard de la question Riel.

Nous leur avons dit que les grils,
leurs alliés du Haut Canada approu-
vaient comme les Tories de la même
province l'exécution de Riel. Que
leur parti enfin, comptant autant de
membres que le parti conservateur
en faveur de la pendaison de Riel,
et qu'en conséquence ils n'ont
pas droit de vouloir renvoyer du
pouvoir les conservateurs pour y
mettre des grils qui ont les mêmes
vues sur la question Riel.

Nous voulions aujourd'hui donner
les preuves de ce que nous avan-
çons et ces preuves, nous les trou-
vons dans le Globe même, le prin-
cipal organe du parti libéral, l'organe
de M. Blake, celui enfin qui donne
le ton de la chanson à tout le parti.

Le 19 décembre 1885, après l'exé-
cution le Globe disait :
" D'un autre côté nous disons et
avons toujours soutenu que la ré-
bellion, qu'elle origine d'une cause
ou d'une autre, ne peut être réprimée
que par la force; que les Métis ayant
été vaincus les armes à la main,
ont expié la faute de leur révolte;
que Louis Riel mort sur l'échafaud, a
expié le crime qu'il avait commis
contre l'Etat; que les Métis et Riel,
ayant été durement et suffisamment
punis pour leurs offenses, doivent
être rayés du débat, ce qui est main-
tenant le temps de juger le gouver-
nement qui a forcé les Métis à se
révolter etc."

Ainsi le Globe alors que Riel avait
" expié sur l'échafaud son crime contre
l'Etat " et que conséquemment il
" devait être rayé du débat."

Le 28 décembre, après l'exé-
cution, le Globe disait encore, et cela
intéresse tout particulièrement nos
lecteurs.

Dans l'exécution Québécoise
manifestée au sujet de l'exécution
de Riel, les bleus qui trouvaient
qu'ils ne pouvaient soutenir plus
longtemps le gouvernement, ont
pris une position aussi inconsidérée
peut être qu'elle était extrême: ils ont
allégué que la pendaison du chef ré-
belle était totalement injustifiable.
Fermé dans ses principes et déter-
miné à maintenir la vraie question
devant le peuple, la presse libérale
ne cessa pas de l'exécution de
Riel, laquelle, par la mort de celui-
ci, est devenue une question morte,
mais de la mauvaise administra-
tion qui a provoqué la rébellion.
Sur ce terrain on peut accepter l'aide
des déserteurs avec une parfaite con-
venance et ils trouveront nécessaire
de s'y placer, s'ils veulent avoir la
coopération libérale... Quand viendra
le moment d'exposer avec autorité
le programme libéral, il sera trouvé,
comme toujours jusqu'ici, d'accord
avec l'opinion publique, qui veut
que la mauvaise administration soit
punie, et avec l'opinion que la paix
publique doit être assurée par quel-
que exemple nécessaire."

Il n'y avait pas à s'y tromper.
Le Globe signifiait aux députés cana-
diens qu'ils s'excitaient beau-
coup trop au sujet de Riel; que
l'exécution de Riel était une

" question morte " qu'elle n'était
pas " totalement injustifiable " ;
qu'ils devraient aller se placer sur
le terrain des grils, s'ils voulaient
avoir la coopération de ces der-
niers; et enfin que le programme
libéral était que la mauvaise admi-
nistration doit être punie, mais
aussi que " la paix publique doit être
assurée par quelque exemple Néces-
saire."

Cet exemple nécessaire, c'était la
pendaison de Riel. Et le Globe l'ap-
prouvait, près de deux mois après
l'événement.

LA QUESTION DES ECOLES

On lit dans la Vallée de l'Ottawa :
Il n'y a pas eu, hier soir, à Hull
d'assemblée publique en rapport
avec la question des écoles, mais
on s'est occupé à faire signer des
pétitions demandant aux commis-
saires de rappeler cette mesure.

Nous nous sommes rendu nous-
même auprès de quelques commis-
saires qui nous ont déclaré qu'ils
ne persisteraient pas quand même
à maintenir cette mesure si le
peuple s'y opposait. Ces commis-
saires nous ont aussi déclaré que
les revenus ordinaires du commis-
sariat des écoles sont suffisants
comme nous le disions hier, pour
payer les dépenses ordinaires de
l'année et même les dettes contrac-
tées l'année dernière, mais qu'ils
ont décidé cette augmentation de
la rétribution mensuelle en vue de
construire de nouvelles écoles, une
à la Petite Ferme, une à Tétéauville
et à ajouter de nouvelles classes
au collège des Frères et au couvent
St Antoine.

Ces commissaires nous ont appris
aussi que les enfants dans les
classes augmentent tous les ans en
proportion beaucoup plus grande
que la valeur de la propriété im-
posable et qu'il leur faut avoir re-
cours à quelque moyen pour faire
face aux dépenses que nécessite
cette augmentation, et ce moyen
suivant eux c'est d'atteindre les
locataires au moyen de la rétribu-
tion mensuelle.

Nous ne discutons pas, pour le
moment le mérite du moyen pro-
posé (pour notre part, nous ne l'ap-
prouvons pas), mais nous relations
seulement ce que quelques commis-
saires nous ont dit pour leur dé-
fense.

D'un autre côté, nous sommes
allés voir les livres du secrétaire-
trésorier des écoles et voici ce que
nous y trouvons pour l'année sco-
laire de juillet 1886 à juillet 1887 :

An 1er juillet 1886 MM. les commissaires
d'école avaient encore à payer sur les
obligations contractées l'année précédente
pour l'emprunt, réparation des écoles, trai-
tements aux instituteurs, etc., la somme
de \$ 3,497 97

Plus pour la dépense prévue de
l'année, comprenant traite-
ment aux instituteurs, livres
de prix, éclairage, chauffage
des classes, etc. 6,796 00

Formant un total à payer durant
l'année, emprunts compris, de \$ 10,293 97

Pour faire face à ces dépenses,
MM. les commissaires avaient à
retirer pendant l'année :

Arrière-pens et argent en caisse \$ 1,702 00

Cotisations 1886-87 7,400 00

Rebutions mensuelles (à 10
cents) 1,200 00

Subvention du gouvernement 1,092 28

..... \$ 11,394 28

C'est-à-dire un surplus de reve-
nus sur les dépenses de \$ 1,100 77

En face d'un état aussi satisfai-
sant, nous ne croyons pas que l'aug-
mentation de la rétribution mensuel-
le soit justifiable. On nous dit :
nous voulons construire de nouvel-
les écoles, agrandir les classes, il
nous faut de l'argent pour cela.
C'est parfait, nous voulons de nou-
velles écoles et de nouvelles classes
partout où il en est besoin, mais
tout cela peut se faire sans aug-
menter la rétribution mensuelle.

Il faut, disons \$2000 cette année,
pour de nouvelles classes et de
nouvelles écoles; eh bien, emprun-
tons ces \$2000. Vous allez avoir
un surplus de \$1000 environ, cette
année, toutes dettes payées, il vous
sera facile sur ces \$1000 de payer
\$120 d'intérêt pour l'emprunt que
vous ferez.

L'an prochain, lorsque vous au-
rez payé toutes les dettes contrac-
tées l'année dernière, il vous sera
facile de rembourser une partie de
cet emprunt, car voici en dehors de
toutes dettes à payer et toutes dé-
penses de construction à faire quel
est le bilan du bureau des
écoles pour l'année 1886-87.

REVENUS DE L'ANNÉE

Cotisations, 1886-87 \$7,400 00

Rebutions mensuelles (à 10 c.) 1,200 00

Subventions du gouvernement 1,092 28

Total \$8,292 28

DÉPENSES DE L'ANNÉE

Traitement des instituteurs, sala-
ires, achats de livres, éclaira-
ge, chauffage etc. \$6,796 00

Surplus \$1,496 28

C'est un bilan extrêmement satis-
faisant et qui permet à messieurs les
commissaires d'emprunter, cette
année, \$2000 si c'est nécessaire,
pour agrandissements de classes et
constructions de nouvelles écoles.

Quant au désir que quelques com-
missaires ont exprimé de faire payer
davantage aux locataires pour le
soutien des écoles, c'est une ques-
tion qui demande beaucoup de ré-
flexion.

Dans les affaires d'éducation il ne
faut pas perdre de vue qu'il n'est
que juste que la classe riche vienne
en aide à la classe pauvre. Le pau-
vre a besoin plus que le riche d'é-
ducation, et la charité chrétienne
nous ordonne de lui aider.

Depuis que ce qui précède est
écrit nous avons reçu de M. le pré-
sident des commissaires une cor-
respondance que nous publions au-
jourd'hui, et qui règle la question,
car il est tout probable que la ma-
jorité du bureau à la prochaine as-
semblée, revisera la motion adoptée
à l'assemblée du 6 octobre.

COMMENT VOTER

Nous publions ci joint une copie
du bulletin qui sera présenté aux
électeurs le jour de la votation. Ce
bulletin sera en blanc, et ce sera
le devoir de tout sincère ami de
son pays de faire sa croix, tel qu'in-
diqué plus bas, en face du nom de
M. Cormier. Une simple croix suffit.
Un signe quelconque annulerait le
vote. Et que chacun fasse bien
attention à ce que la croix soit faite
dans le bon carré.

CORMIER, N. E.
Manufacturier, Aylmer. X

ROCHON, Alf.
Avocat, Hull.

OU VOTER

QUARTIER NO 1

Poll No 1 à l'Orange Hall.

QUARTIER NO 2

Poll No 2, rue Brewery, résidence
J. B. Larose.

" No 3, chez Mde Perras, 117,
rue Head.

QUARTIER NO 3

Poll No 4, 156, rue Principale.

" No 5, 116, rue Wellington.

" No 6, 117, rue de l'Eglise.

" No 7, 160, rue Duke.

QUARTIER NO 4

Poll No 8, 54, rue Albert.

" No 9, 42, 44, rue Victoria.

" No 10, Hôtel-de-ville.

QUARTIER NO 5

Poll No 11, coin des rues King et
Chamberlain.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont
tout près

Les finauds du commerce, comptant sur
la bêtise d'une notable portion du public,
annoncent qu'ils vendent telle chose pour
telle somme, qui est au-dessous du prix
courant généralement connu. Leur calcul
est de mettre sous l'impression qu'ils ven-
dent à meilleur marché que leurs confrères
et qu'il est avantageux d'acheter chez
eux. En effet, les personnes crédules,
animées d'une confiance mal-placée, pa-
tronnent ces magasins, et les paient des
prix exorbitants pour les effets dont elles
ne savent juger la qualité et la valeur. Ces
commerçants n'ont pas de prix fixes.
Leurs demandes varient suivant le plus ou
moins d'inexpérience, ou même de bonne
foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils
finissent le plus souvent par accepter une
somme bien moindre que celle qu'ils ont
d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus
raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort
désagréable d'être obligé, sous peine de
payer trop, de discuter et implorer, en un
mot de soutenir un combat de paroles avec
un commis, à qui l'habitude de la chose
donne sur vous un avantage considérable?
Vous ne savez quand arrêter votre mar-
chandement; d'un côté craignant de ne pas
avoir amené le vendeur à son plus bas
prix; et de l'autre côté redoutant l'inutilité
de nouveaux débats. Une personne sage
achètera quelquefois l'article particulier
dont le bas prix est annoncé, mais nul
autre, sachant que la réduction sur l'un
n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter
une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a

QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour
le crédit, marqués en chiffres ordinaires.
Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi
bas prix que le permettent leur achat en
gros au comptant, une administration éco-
nomique de l'établissement et une grande
modération dans la recherche du profit.
L'encouragement accordé jusqu'aujour-
d'hui à cette maison, par le public, est la
démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plumes, Matelas, Lits à Ressorts, Vain-
selle, Verrier, Ferblanterie, Res-
taurateur de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON MARCHÉ!

Coupons à moitié prix.

Habillements d'enfants moi-
tié prix.

Toile cirée pour tables, 15
cents la verge.

Mousseline blanche, moins
que le prix coûtant.

Couvertes de laine salies,
moins cher qu'à la manufac-
ture.

Conditions comptant.

Un seul prix.

BRYSON

GRAHAM

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

&

Cie.

Intitutrices demandées.

ON DEMANDE pour la municipalité
scolaire de Wright et North'd, deux maî-
tresse d'école, munies de diplôme de pre-
mière classe élémentaire pour l'anglais et
le français.
Pour informations, s'adresser à M. Ernest
Mercier secrétaire-trésorier, Gracefield,
P. Q.
4 oct. 1886.

A. J. A. ROBILIARD

MEDECIN VETERINAIRE

46 RUE YORK

Saül Canadien-Français diplômé au Col-
lège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Maison de Modes Parisienne

MODES

POUR TOUS LES GOÛTS.

Conditions; Argent comptant.

Mlle A. McDonald

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

DAMES D'OTTAWA

SOUVENEZ-VOUS!

Mon assortiment d'articles de Mo-
des, mon assortiment de Chapeaux
non garnis, mon assortiment de
Plumes de Fantaisie, mon assorti-
ment de Plumes, Garnitures, etc.
etc. N'est pas surpassé pour l'é-
legance, la variété et le Prix.

Lundi est jour de Montre. Mardi
est jour de Montre. Mercredi est
jour de Montre. Jeudi est jour de
Montre. Vendredi jour de Montre.
Samedi jour de Montre.

Et lundi jusqu'à Samedi sont

Jours de Vente

CHEZ

WOODCOCK

Magasin Populaire

de Modes,

39 Rue Sparks.

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois
publics, attention! Une classe de sténo-
graphie en français et en anglais, s'ouvrira
le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé
pour le cours complet, est de \$6 seulement,
durant six mois. Pour plus amples infor-
mations, s'adresser de suite, à M. Joseph
L'Étoile, Département de l'Intérieur.
Ottawa 28 Sept 1886—lm

COMMERCE CONTINUE.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai
acheté son fonds de magasin, consistant en

TABACS,

CIGARES,

PIPES,

et un assortiment d'objets utiles pour les
fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meil-
leurs marques de tabacs et autres mar-
chandises afin de pouvoir donner satisfac-
tion aux acheteurs, lesquels j'invite à venir
examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX,

OTTAWA.

Napoléon Lalonde,

Ottawa, 2 Oct. 1886—lm.

L'EAU Minérale St-LEON

Devient au Canada la médecine
la plus populaire.

Un autre témoignage important

Pictou, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Ecr.,

Agent Général pour l'Eau St-Léon,

Nouvelle-Écosse.

Cher monsieur,

Depuis trois ans, je souffrais de la dys-
pepsie et des bronchites; j'avais essayé
maints remèdes prescrits par les meilleurs
médecins, et rien n'avait fait effet, quand
on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON.
J'en fais usage depuis quelques mois, sui-
vant la prescription, et c'est le premier
remède qui ait apporté quelque soulage-
ment aux indispositions que je viens de
dire. Je suis heureux de recommander
cette eau à toutes les personnes qui souf-
frent de dyspepsie et des bronchites.

Avec respect, votre, etc.,

F. L. LEMAISTRE,

Capitaine du vapeur Beaver.

J. B. C. DUNN,

Seul Agent dans Ottawa,
198 et 200 Rue Dalhousie,
24 sept. 1886.